

Ré-accueillir un collaborateur suite à un accident de travail ou une longue maladie

Gestion des ressources humaines - 2023

Objectifs :

Identifier les enjeux de l'absentéisme.
Agir pour réduire l'absentéisme en entreprise.
Conduire un entretien de retour d'absence.

Prérequis :

aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation.

Participants :

RRH, Manager, encadrant de proximité, chef d'équipe.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en management et santé, sécurité et qualité de vie au travail.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. L'absentéisme : de quoi parle t-on ?

Connaître le phénomène de l'absentéisme en France à travers la présentation du baromètre de l'absentéisme 2022.
Questionner les impacts de l'absentéisme au sein de votre structure.
Présenter les enjeux de l'absentéisme au regard des obligations de l'employeur en terme de santé sécurité.
Inscrire la prévention de l'absentéisme dans une démarche de Qualité de Vie au Travail.

2. Les causes de l'absentéisme et les leviers d'actions de l'encadrement pour réduire l'absentéisme

Identifier les facteurs pouvant expliquer l'absentéisme.
Définir les facteurs de développement de la présence au travail.

3. L'entretien de retour : un acte pour agir sur l'absence

Comprendre l'intérêt de l'entretien de retour : objectifs, périmètre, enjeux et processus de déclenchement.
S'approprier les différentes étapes de l'entretien de retour.
Adopter une posture empathique pour réaliser cet entretien.

390 €

Net de taxe par participant

P3 REACCUEIL 22-A22



1 jour, soit 7 heures.

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- ven 06 oct 2023



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Le déroulé alternera apport de connaissances, partages et atelier de réflexion et/ou validation selon avancement des travaux sur la vision et le plan d'actions en matière de santé sécurité.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

